

Le Grésivaudan

SCHÉMA
DU TOURISME
ET DES LOISIRS
2024-2028



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Territoire de découvertes sportives, patrimoniales ou gastronomiques, les paysages et massifs du Grésivaudan se parcourent à pied, à vélo, à cheval ou en parapente pour en apprécier la richesse entre Chartreuse et Belledonne. Ses visiteurs apprécient la diversité de ses offres touristiques : stations de montagne, activités de pleine nature, festivals, stations thermales, hébergements et restaurants nichés au plus près des lieux de vie ou d'activités.

Comme d'autres territoires de moyenne montagne, il doit aussi s'adapter aux changements sociétaux et environnementaux de notre époque. Avec son schéma du tourisme et des loisirs 2024-2028, Le Grésivaudan s'appuie sur deux piliers : favoriser l'accessibilité des publics touristiques (curistes, familles, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite) et décliner les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour encourager un tourisme pérenne garant des ressources et espaces naturels.

Anne-Françoise Besson,
Vice-Présidente en charge
du tourisme, des sports
et des loisirs

Plan d'actions pour le tourisme et les loisirs 2024-2028



Méthodologie

Une élaboration partagée avec des acteurs socio-économiques et des élus locaux du Grésivaudan :

- 2 ateliers de travail,
- 2 enquêtes en ligne,
- 3 phases de débat et de construction avec le comité de pilotage.



AXE 1

Valoriser une identité de territoire pour se singulariser

- **Consolider une identité de territoire** basée sur le thermalisme, le partage des grands espaces naturels de montagne, la transition des stations et l'accueil d'événements structurants,
- **Valoriser les patrimoines** bâtis, les produits alimentaires et artisanats locaux.



AXE 2

Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché

- **Mettre le confort d'usage au cœur de l'action** : favoriser l'accessibilité des publics en situation de handicap ou à mobilité réduite, des curistes et des familles,
- **Développer une offre de tourisme d'affaires** pour l'accueil de séminaires, en lien avec des hébergements qualifiés,
- **Valoriser les pratiques de loisirs de proximité** à destination des habitants,
- **Poursuivre la structuration des camps de base** activités de pleine nature et mettre en place des actions en faveur du partage de l'espace.

AXE 3

Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable

- **Décliner les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial** pour agir sur l'offre de mobilités et accélérer la rénovation des hébergements touristiques,
- **Intégrer des programmes de sensibilisation et d'éducation** à la transition énergétique et climatique dans l'expérience touristique.

AXE 4

S'organiser pour rendre le territoire performant

- **Optimiser la taxe de séjour intercommunale**, se doter d'un observatoire,
- **Faciliter l'installation d'opérateurs privés** souhaitant s'implanter sur le territoire et agir sur les friches touristiques.



L'office de tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse se structure !

Récemment labellisé Destination d'Excellence et catégorie 1, l'office de tourisme se restructure pour assurer la notoriété de nos destinations, accueillir des événements d'envergure comme l'Echappée Belle ou la Coupe Icare, et atteindre de nouveaux objectifs : accompagner les acteurs du tourisme au quotidien et développer le tourisme d'affaires.

→ belledonne-chartreuse.com

Le confort d'usage et l'accessibilité des publics au cœur de la politique touristique

Favoriser l'accessibilité c'est assurer au plus grand nombre de trouver des sites et itinéraires adaptés pour la pratique d'activités de pleine nature, la découverte culturelle ou profiter d'un séjour facilité par des aménagements bien calibrés.

Les stations de montagne vont plus loin dans leur démarche de transition à horizon 2050

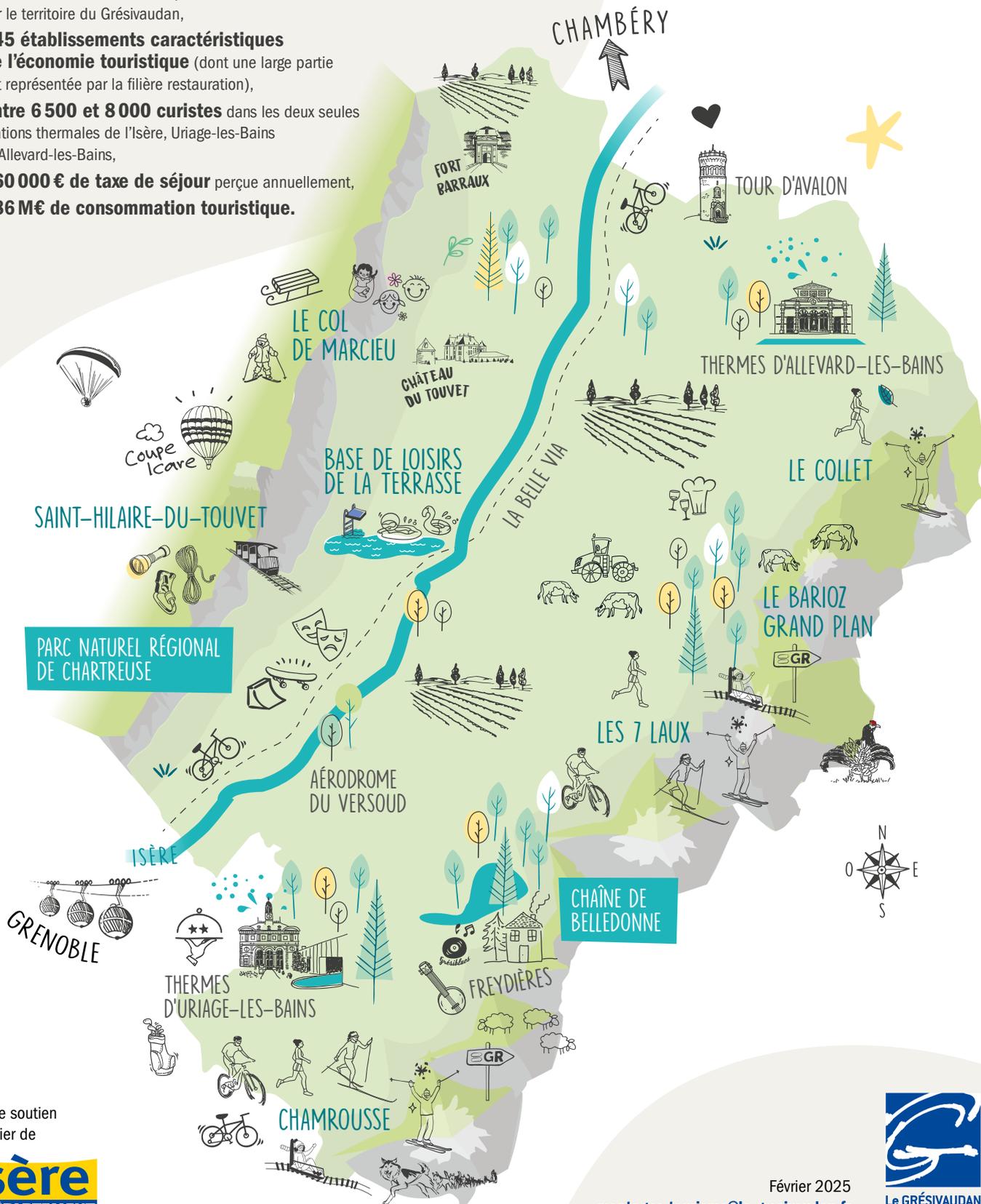
L'ambition donnée aux trois stations communautaires des 7 Laux, du Collet et du col de Marcieu porte à la fois sur la sécurisation des activités hivernales que sur la transition des activités de montagne, incluant les questions d'urbanisme et de services publics. La double transition climatique et économique à mener s'appuiera sur les données scientifiques d'un observatoire environnemental basé sur l'étude de la ressource en neige, la disponibilité de la ressource en eau, un inventaire faune-flore-habitats et un bilan carbone.

Le Grésivaudan poursuit son accompagnement des communes

Ingénierie technique, accompagnement des porteurs de projets et financement annuel jusqu'à 1 150 000 €, Le Grésivaudan met son expertise et ses outils au service des acteurs pour soutenir l'économie touristique et l'attractivité du territoire.

Le tourisme dans le Grésivaudan, en chiffres

- **44 000 lits touristiques** (14% de la capacité départementale), 60% qualifiés de non-marchands et 56% ne sont pas classés,
- **2,3 M de nuitées**, concentrées en décembre, février, juillet et août,
- **1,1 M de journées skieurs « ski alpin »** et **29 000 journées skieurs « ski nordique »**,
- **22 M€ de recettes d'exploitation dans les activités alpines** (15% des recettes départementales), et 150 000 € pour les activités nordiques,
- **1 650 emplois salariés dans le tourisme**, soit 5% de l'ensemble des emplois salariés sur le territoire du Grésivaudan,
- **245 établissements caractéristiques de l'économie touristique** (dont une large partie est représentée par la filière restauration),
- **Entre 6 500 et 8 000 curistes** dans les deux seules stations thermales de l'Isère, Uriage-les-Bains et Allevard-les-Bains,
- **660 000 € de taxe de séjour** perçue annuellement,
- **186 M€ de consommation touristique.**



Avec le soutien financier de



Février 2025

montagne-tourisme@le-gresivaudan.fr

